

SEMOY ■ Les familles de harkis de la cité de l'Herveline seront indemnisées

« La France pense à elles... »

Des centaines de familles de harkis ont vécu dans des conditions indignes à partir de 1963 à la cité de l'Herveline. Certaines étaient réunies, hier, devant la stèle mémorielle.

Nicolas Da Cunha

nicolas.dacunha@centrefrance.com

Il n'a rien oublié de ses années à la cité de l'Herveline. « Nous étions loin de tout, entre la route, les cuves de pétrole, dans des baraquements indignes... », se souvient Saïd Balah, président de l'association 2 ID Harkis dans le Loiret. « Nous avons le sentiment d'être abandonnés. »

Alors, hier matin, devant la stèle mémorielle rue du Pressoir-vert à Semoy, il ne cachait pas son plaisir de la récente reconnaissance par l'État français de la cité de l'Herveline comme ancien site d'hébergement de harkis, de 1963 à 1978.

Avec ce statut, ses anciens habitants ont la possibilité d'obtenir des indemnités dans le cadre de la loi de reconnaissance et de réparation envers les harkis, promulguée le 23 février 2022.



DIMANCHE MATIN. Dépôt de gerbes devant la stèle en hommage aux harkis. PHOTO N.D.C.

« C'est important pour les familles de harkis. Cela montre que la France pense à elles. »

« La cité appartient à notre patrimoine »

Environ deux mille personnes sont concernées à Orléans. « Le travail de réparation par le préjudice est entamé. Cela se fera sur quatre ans. Nous demandons d'abord à ce que

les dossiers des plus anciens soient traités avant qu'ils ne partent... »

Surtout, ne pas oublier... Surtout, ne pas effacer de la mémoire de Semoy la cité de la honte. « Entre 400 et 500 personnes y ont vécu. Elles ont ensuite été relogées à Fleury-les-Aubrais ou à Saint-Jean-de-la-Ruelle. La cité a été détruite en 1978. Elle appartient au patrimoine his-

torique de la commune. Semoy, c'est les vergers mais aussi la cité de l'Herveline. C'est notre histoire commune », a insisté le maire, Laurent Baude, lors du dépôt de gerbes devant la stèle. Soixante ans, donc, après l'arrivée des premières familles...

Pour mieux se souvenir, des images, des récits de l'époque sont exposés jusqu'au 4 novembre à la bibliothèque de Semoy. ■

« La France pense à elles... »

Des centaines de familles de harkis ont vécu dans des conditions indignes à partir de 1963 à la cité de l'Herveline. Certaines étaient réunies, hier, devant la stèle mémorielle.

Nicolas Da Cunha

nicolas.dacunha@centrefrance.com

Il n'a rien oublié de ses années à la cité de l'Herveline. « Nous étions loin de tout, entre la route, les cuves de pétrole, dans des baraquements indignes... », se souvient Saïd Balah, président de l'association 2 ID Harkis dans le Loiret. « Nous avons le sentiment d'être abandonnés. »

Alors, hier matin, devant la stèle mémorielle rue du Pressoir-vert à Semoy, il ne cachait pas son plaisir de la récente reconnaissance par l'État français de la cité de l'Herveline comme ancien site d'hébergement de harkis, de 1963 à 1978.

Avec ce statut, ses anciens habitants ont la possibilité d'obtenir des indemnisations dans le cadre de la loi de reconnaissance et de réparation envers les harkis, promulguée le 23 février 2022.



DIMANCHE MATIN. Dépôt de gerbes devant la stèle en hommage aux harkis. PHOTO N.D.C.

« C'est important pour les familles de harkis. Cela montre que la France pense à elles. »

« La cité appartient à notre patrimoine »

Environ deux mille personnes sont concernées à Orléans. « Le travail de réparation par le préjudice est entamé. Cela se fera sur quatre ans. Nous demandons d'abord à ce que

les dossiers des plus anciens soient traités avant qu'ils ne partent... »

Surtout, ne pas oublier... Surtout, ne pas effacer de la mémoire de Semoy la cité de la honte. « Entre 400 et 500 personnes y ont vécu. Elles ont ensuite été relogées à Fleury-les-Aubrais ou à Saint-Jean-de-la-Ruelle. La cité a été détruite en 1978. Elle appartient au patrimoine his-

torique de la commune. Semoy, c'est les vergers mais aussi la cité de l'Herveline. C'est notre histoire commune », a insisté le maire, Laurent Baude, lors du dépôt de gerbes devant la stèle. Soixante ans, donc, après l'arrivée des premières familles...

Pour mieux se souvenir, des images, des récits de l'époque sont exposés jusqu'au 4 novembre à la bibliothèque de Semoy. ■